



Ai je le droit de le mettre dehors

Par **sabi du 59**, le **16/01/2014 à 19:09**

[fluo]bonjour[/fluo]

je suis marie depuis 2008 et la je ne j aime plus mon mari j'ai beau lui dire lui ne comprends pa il veut que l on reste ensemble mais moi je veux divorcer on n'a pa d'enfant la maison et t a mon nom je l'ai acheter avant le mariage la j'en pleut plu je voudrais qu'il parte mais lui veut pa je sais plus quoi faire

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **cocotte1003**, le **16/01/2014 à 19:17**

Bonjour, il faut demander le divorce et le juge ordonnera la résidence séparée et très probablement vous accordera le domicile conjugal puisqu'il est à vous. Que votre mari veuille ou pas divorcé, au bout de deux ans de résidence séparée, le juge vous accordera le divorce, cordialement

Par **Lag0**, le **17/01/2014 à 08:35**

Bonjour,

Mais dans l'immédiat, et pour répondre à la question, vous ne pouvez pas "mettre dehors" votre mari du domicile conjugal.